

CAPACITE D'ALLERGOLOGIE

Directrice du diplôme

Professeur Cécile CHENIVESSE

Conditions d'inscription

Peut s'inscrire, tout médecin titulaire du Diplôme d'Etat de Doctorat en Médecine. Peuvent également être admis à s'inscrire les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats ainsi que les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales.

L'inscription en vue de la préparation de la capacité est subordonnée à la réussite à un examen probatoire.

Le nombre de candidats acceptés après l'examen probatoire est au maximum de **25**.

Durée du cycle

2 ans

Evaluation des connaissances

1) Examen probatoire préalable à l'inscription

L'examen probatoire est exigé de tout candidat non titulaire d'un DES de spécialité médicale. *En sont donc dispensés les DES de Spécialités médicales après accord du Professeur Chenivresse.*

Il comprend 2 questions concernant :

La dermatite atopique

La rhinite allergique

L'asthme

Les hypersensibilités de l'adulte

(Documents disponibles pour la préparation du probatoire auprès de Madame Sikora)

2) Modalité de validation des enseignements

Fin de première année : Examen écrit anonyme organisé au niveau régional (*Examen fixé au mois de Juin*).

Fin de deuxième année : sous réserve de la participation aux stages pratiques et à l'enseignement théorique : Examen national qui fait l'objet d'une convention entre les 12 universités habilitées à mettre en place la Capacité d'Allergologie (*Examen fixé au mois de Juin*) et mémoire à valider avec le Professeur Chenivresse.

3) Modalité de validation des stages

Stages pratiques **obligatoires** A discuter avec le Professeur Chenivresse

4) Obtention du diplôme

L'obtention du diplôme nécessite :

- la validation des enseignements théoriques et pratiques
- la validation des stages obligatoires de la capacité
- la présentation d'un mémoire.

Organisation de l'enseignement

Enseignement théorique

120 heures sur 2 ans

Module 1 :	Immunologie, génétique, allergènes
Module 2 :	Pharmacologie, thérapeutique, pathologies médicamenteuses
Module 3 :	Technologie
Module 4 :	Allergologie générale, épidémiologie et environnement
Module 5 :	Dermatologie
Module 6 :	Pneumologie
Module 7 :	Spécialités : ORL, Ophtalmologie, Pédiatrie

Jours et Lieu d'enseignement

Les cours se dérouleront le **vendredi de 9h à 12h30 puis de 14h à 17h30, un vendredi par mois à partir du mois de novembre** à la Faculté de Médecine de Lille – Pôle Formation (*Et Participation à la Journée Régionale d'Allergologie en Mars et au Congrès Francophone d'Allergologie en Avril*)

Enseignement Pratique

Stages pratiques *obligatoires* à raison de **2 demi-journées par semaine** durant l'année universitaire : participation aux consultations, techniques d'Immuno-allergologie, stages dans les services de différentes disciplines impliquées dans l'enseignement de la Capacité.

Droits d'inscription

TARIFS 2022-2023

Inscription principale : 502,00 Euros

- **251,00 Euros** avant l'examen Probatoire,

- **251,00 Euros** après réussite de l'examen Probatoire

Tarifs susceptibles d'être modifiés

Pré-inscriptions

Joindre la **demande de Pré-inscription** accompagnée des pièces suivantes : *lettre de motivation + C.V. + copie de la carte d'identité + copie du diplôme de docteur en médecine et du DES :*

Merci de bien vouloir respecter le délai de dépôt du dossier
« **cachet de la poste faisant foi** »

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Service Scolarité – Bureau des Capacités – 2^{ème} Etage
Pôle Formation
Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex

Enseignements – Inscriptions

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Service Scolarité – Bureau des Capacités – 2^{ème} Etage
Pôle Formation
Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex
Tél. : 03 20 62 34 96 (ligne directe)

christelle.sikora@univ-lille.fr

le programme détaillé est consultable sur le lien ci-dessous :

<http://medecine.univ-lille.fr/capacite/>